

*Les subsides***LE CODE CRIMINEL ET LE TARIF DES DOUANES**

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada) demande à présenter le projet de loi C-114, tendant à modifier le Code criminel et le Tarif des douanes.

M. le Président: La Chambre permet-elle au ministre de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LES VOIES ET MOYENS

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, aux termes du paragraphe 84(2) du Règlement, je vous demande d'inscrire à l'ordre du jour l'étude de la motion des voies et motions n° 45, visant à modifier le Tarif des douanes, qui a été déposée à la Chambre le lundi 2 juin 1986.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 463.

[Texte]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—LA LISTE PRIORITAIRE DES PROJETS DE CONSTRUCTION

Question n° 463—**M. Corbett:**

1. La ville de Quispamsis figure-t-elle sur la liste prioritaire des projets de construction de la Société canadienne des postes et, dans l'affirmative, a) où figure-t-elle sur la liste, b) quand la construction de l'établissement de Quispamsis doit-elle commencer?

2. Quelles autres localités ont une priorité plus élevée et, dans chaque cas, quand la population peut-elle s'attendre à être desservie par les installations prévues?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): La Société canadienne des postes m'informe de ce qui suit:

1. Le plan actuel de construction d'installations postales comprend le projet de Rothesay-Quispamsis, au Nouveau-Brunswick. Les travaux de construction du projet de Rothesay-Quispamsis devraient commencer en 1987-1988 pour se terminer en 1988-1989.

Le plan de construction d'installations fait l'objet d'une constante remise à jour en plus d'être réexaminé chaque année dans le cadre du processus de planification à long terme. Un tel réexamen est actuellement en cours et il est possible qu'il en résulte certains changements au calendrier des travaux.

2. Les localités qui viennent en priorité sur la liste de construction d'installations postales sont:

	Population
Yellowknife (T.N.-O.)	9 000
Gander (T.-N.)	10 400
Dawson Creek (C.-B.)	11 400
Barrie (Ont.)	38 500
Yorkton (Sask.)	15 350
Grand Prairie (Alb.)	24 275

[Français]

M. Gurbin: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

● (1110)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT—ADOPTION DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1987

M. le Président: Avant de saisir la Chambre de la motion inscrite au nom de l'honorable président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), je lui signale que, aujourd'hui étant le dernier jour prévu, elle procédera comme d'habitude à l'étude et à l'expédition des affaires des subsides. Les députés consentent-ils, vu les pratiques récentes, à ce que le projet de loi de crédits soit distribué dès maintenant?

Des voix: D'accord.

[Français]

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): propose:

Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987, déposé sur le Bureau le jeudi 27 février 1986, moins les sommes votées au titre des crédits provisoires, soit agréé.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. de Cotret: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe aujourd'hui au débat du Budget des dépenses principal pour l'année 1986-1987. Les députés se souviendront que le 27 février 1986, je déposais un Budget des dépenses pour l'année en cours qui se chiffre à 107 milliards de dollars. A cette occasion, j'avais avisé la Chambre que le ministre des Finances (M. Wilson) avait annoncé la veille, dans son Budget, qu'il y aurait une réduction supplémentaire des dépenses de 500 millions de dollars dont il n'était pas tenu compte dans le Budget des dépenses. De concert avec les différents ministères, le Conseil du Trésor travaille avec assiduité depuis quelques mois afin de définir les modalités de cette réduction. Bien qu'il reste quelques domaines à examiner et quelques détails à